

Tourisme en Méditerranée : Vers des modes de transports plus durables?

Le développement du tourisme durable passe par la promotion de l'utilisation des transports plus respectueux de l'environnement. Les transports contribuent considérablement au réchauffement de la planète et à la pollution. Une manière de lutter contre le changement climatique serait d'explorer la possibilité de mettre en place des systèmes de redevance sur les transports, en particulier sur les transports maritimes et aériens vers les îles, pour contribuer au développement durable des régions.

Même si le nombre d'arrivées des touristes internationaux a augmenté en 2006 (325 109 milliers d'arrivées) en comparaison avec 2005 (308 407 milliers d'arrivées), la répartition par mode de transport n'a pas varié. Le transport routier continue à représenter le moyen le plus utilisé pour atteindre la destination avec 52%, suivi du transport aérien qui représente 40% des arrivées. Ces deux modes de transport contribuent le plus au réchauffement climatique, et ensemble, ils représentent le chiffre non négligeable de 92% des arrivées des touristes internationaux. Moins importantes sont les arrivées par mer (6%) et par train (2%), ce dernier restant le moyen de transport le moins utilisé par les touristes malgré les progrès réalisés en matière de TGV dans les pays du nord de la Méditerranée.

Concernant les destinations, Malte et Chypre dépendent fortement du transport aérien (respectivement 98% et 92% des arrivées), à cause de leur situation d'insularité. Nombreux sont les touristes qui visitent la Croatie (93%), la Syrie (88%) et la Slovaquie (78%) arrivant par la route.

Le Maroc et Monaco ressortent comme les destinations avec le plus d'arrivées par mer (30 et 29% respectivement) et la France est le pays avec le plus d'arrivées par train (6%), grâce à ses lignes TGV.

Définition

Cet indicateur mesure la répartition des arrivées de touristes internationaux par mode de transport (air, rail, route, mer) en pourcentage ou nombre entier.

Précautions / Notes

Cet indicateur peut donner une idée des émissions de CO₂ liées au transport du tourisme international en calculant les émissions à partir des distances et des ratios d'émission de CO₂ par mode de transport. L'idéal serait de pouvoir calculer les émissions de CO₂ par pays-destination selon le mode de transport utilisé, puis d'analyser les modes de transports qui prédominent parmi les autres et pouvoir agir avec des politiques nationales ou au niveau de la destination pour promouvoir et encourager les transports plus durables vis-à-vis de l'environnement. Cet indicateur peut aussi servir à réaliser une étude de faisabilité des systèmes de redevances sur les différents modes de transport.

Cet indicateur ne prend pas en compte les arrivées de croisiéristes parce que ce sont les arrivées des touristes qui nous intéressent et non pas l'arrivée des visiteurs.

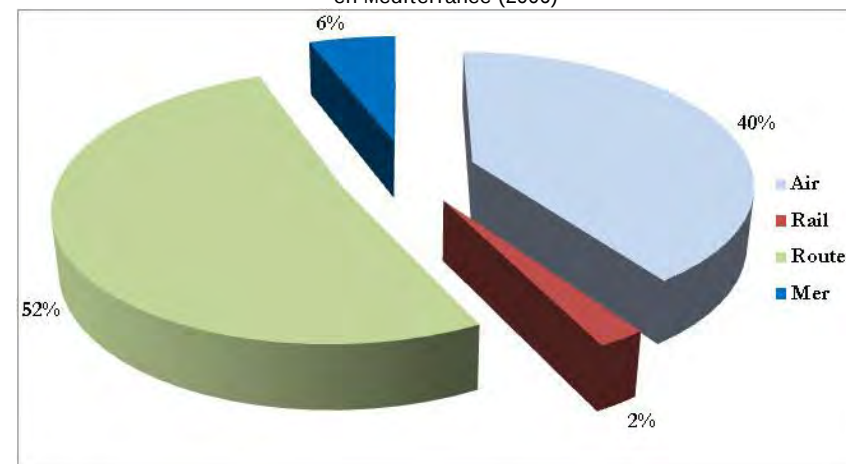
Il faut savoir également que la plupart des arrivées au Maghreb sont réalisées par mer, mais que dans ce cas là, le transport maritime ne constitue qu'une partie du voyage.

Sources / Références

IFEN, CE, OMT et PLAN BLEU

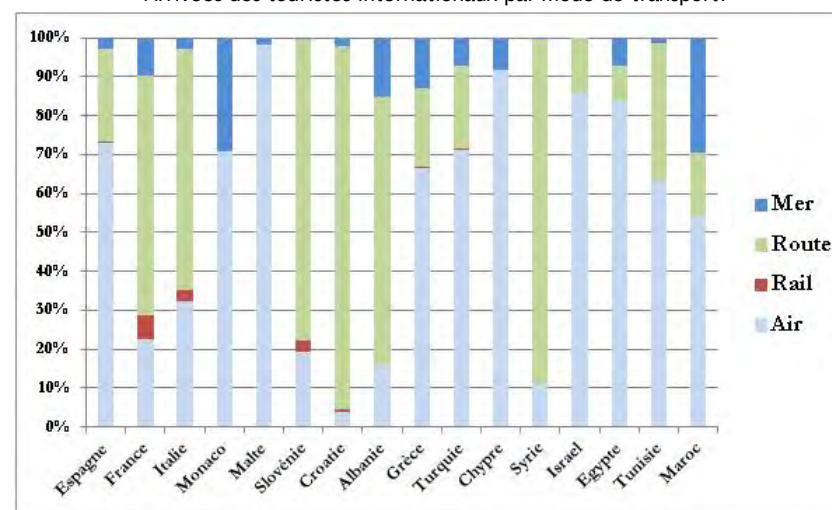
1. Répartition des arrivées des touristes internationaux par mode de transport (air, rail, route, mer)

Répartition des arrivées des touristes internationaux par mode de transport en Méditerranée (2006)



Source : Plan Bleu, OMT

Arrivées des touristes internationaux par mode de transport.



Source : Plan Bleu, OMT

Les espaces protégés en Méditerranée : où se situent les limites entre la valorisation touristique du patrimoine naturel et la protection de l'environnement ?

Le développement du tourisme durable passe par la promotion de produits et d'offres de tourisme durable.

Mieux adapter le tourisme aux contraintes et aux possibilités offertes par les aires naturelles protégées, en vue de préserver la biodiversité et le patrimoine naturel et culturel est une manière de valoriser par le tourisme une aire protégée.

La fréquentation des aires protégées augmente au cours des années. En **Espagne**, les parcs nationaux ont suivi une forte croissance de la fréquentation : en 17 ans, le nombre de visiteurs a été multiplié par quatre (1984 : 2,4 millions, 2001 : 10 millions). Au **Maroc**, le parc National du Toubkal a vu doubler son nombre de visiteurs en 10 ans (1993 : 15 000 visiteurs, 2003 : 40 000 visiteurs).

Parmi les 16 espaces protégés analysés, le Parc National de Port Cros en **France** est le plus fréquenté avec un million et demi de visiteurs par an. Il est suivi du Parc National Marin de Zakynthos en **Grèce** et du Parc National d'Ordesa en **Espagne** avec 600 000 visiteurs par an. En calculant la pression touristique dans l'espace protégé, nous connaissons la densité d'usage du milieu.

La plus grande densité de visiteurs concerne Port Cros : 606 personnes par hectare et par an, dont 304 sur la partie terrestre et 433 sur la partie marine.

Définition

Cet indicateur mesure l'évolution de la fréquentation touristique dans les espaces protégés en Méditerranée.

Il sert à connaître la pression sur les espaces protégés par la fréquentation touristique (par rapport à la superficie, au linéaire côtier, etc.) et à connaître la diversification de l'offre touristique par rapport au tourisme balnéaire.

Précautions / Notes

Cet indicateur peut servir à anticiper les possibles dégradations que la fréquentation touristique peut provoquer sur le milieu, et pouvoir mettre en œuvre une gestion des flux plus pertinente tel que déterminer une capacité d'accueil ou de charge dans l'espace protégé.

Dans de nombreux cas, la gestion de la fréquentation et la remise en valeur du site vont passer par la mise en œuvre de solutions d'aménagement qui nous permettent indirectement de mieux diriger les visiteurs et préserver les espaces plus menacés.

Il faut tenir en compte qu'en fonction des caractéristiques de l'espace protégé, est difficile d'effectuer le comptage du nombre de touristes et excursionnistes qui y accèdent.

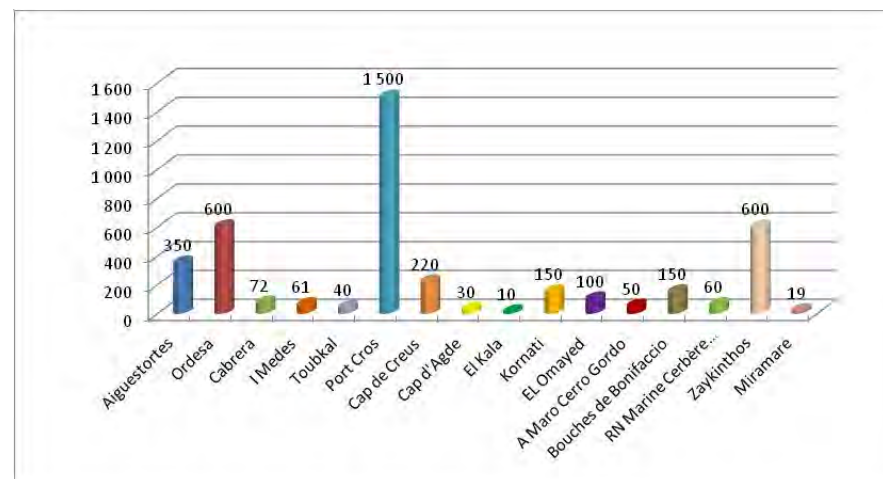
La combinaison de cet indicateur avec la saisonnalité fournirait plus de renseignements sur la pression touristique sur le milieu.

Sources / Références :

IFEN, OMT, PNUE, UICN, WWF, UNESCO, RAMSAR, Natura 2000

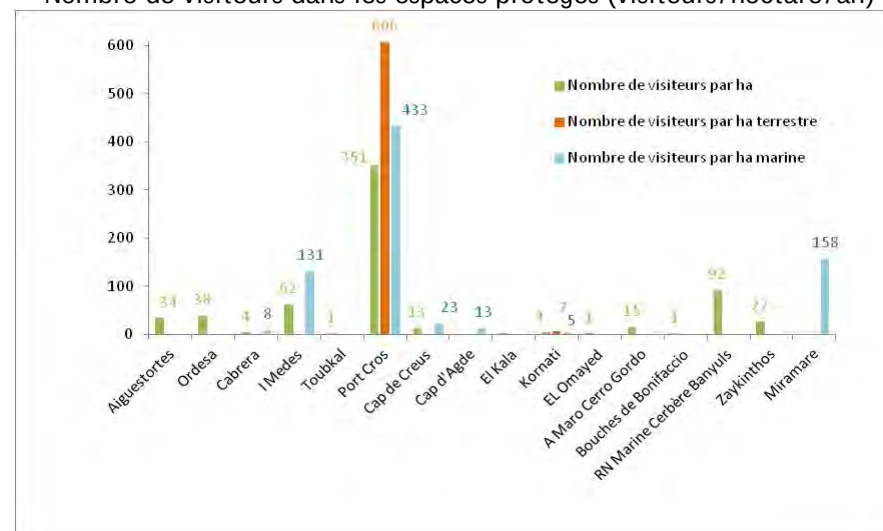
3. Evolution de la fréquentation des espaces protégés

Fréquentation touristique de 16 espaces protégés en Méditerranée (en milliers)



Source : AMP Et Gestion Durable du Tourisme, Atelier MEDPan 2006/WDPA/Red de Parques Nacionales Españoles

Nombre de visiteurs dans les espaces protégés (visiteurs/hectare/an)



Source : Plan Bleu d'après AMP Et Gestion Durable du Tourisme, Atelier MEDPan 2006/WDPA/Red de Parques Nacionales Españoles

Quel est le niveau d'artificialisation des côtes dû à la construction des ports de plaisance ?

Réduire les effets territoriaux et environnementaux négatifs du tourisme est un des objectifs parmi les orientations du volet tourisme de la SMDD. La plaisance en tant que activité touristique a besoin d'infrastructures très consommatrices d'espace : les ports de plaisance, qui contribuent à l'artificialisation du littoral.

En plus, il faut citer d'autres impacts négatifs tels que la destruction des petits fonds, la perturbation de la dynamique des courants côtiers et la pollution chimique et bactériologique.

Les pays méditerranéens qui ont le plus de ports par kilomètre de côte sont Monaco et Gibraltar avec une distance moyenne entre ports de 2 et 4km respectivement. Suivent la France, l'Espagne et la Slovaquie (avec un littoral fortement artificialisé) où il existe en moyenne un port de plaisance chaque 15 km.

L'Italie, le pays avec le plus grand nombre de ports de plaisance (233) suivi de l'Espagne (177), de la Grèce (133) et de la France (117), compte une distance moyenne entre ports de 32 km, ceci en raison de ses 7 375 km de côte.

Les pays ayant les côtes méditerranéennes les moins artificialisées par les ports de plaisance sont l'Égypte, Chypre et la Turquie avec des distances moyennes entre les ports de 239 km, 195 km et 173 km respectivement. Le premier graphique montre un aperçu général de la répartition des ports de plaisance. Néanmoins il peut exister de grandes disparités entre des régions au sein d'un même pays. Une analyse plus minutieuse est indispensable pour voir la concentration des ports sur des zones à intérêt touristique.

Le calcul du nombre de place de bateaux par km de côte fournit une idée de l'intensité d'usage de cette côte et des déchets dérivés de cet usage. Le pays avec le plus grand nombre de places de bateau par km de côte est Monaco, avec 244 places de bateaux par km. La France compte 45 places de bateaux par km, suivie par l'Espagne qui est le pays de la Méditerranée avec le plus grand nombre des places de bateau (plus de 80 000), compte 34 places bateaux par km.

Définition

Cet indicateur mesure la distance moyenne entre les ports de plaisance et le nombre de places de bateau par km de côte.

Précautions / Notes

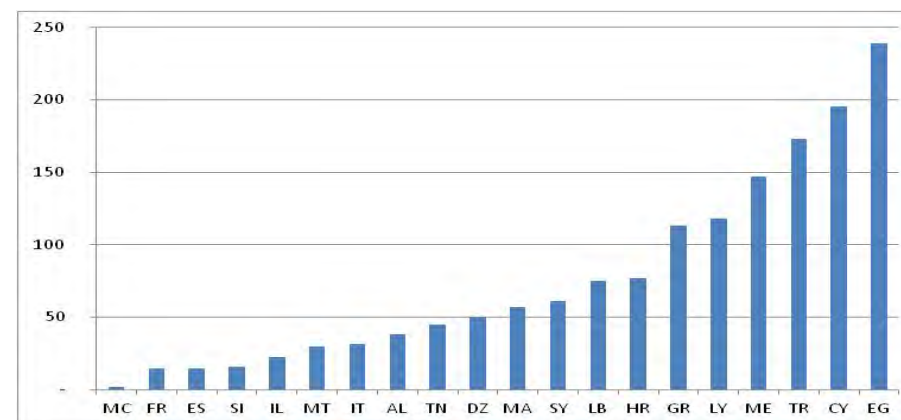
Cet indicateur permet de connaître la contribution des ports de plaisance au phénomène de la littoralisation et plus concrètement à l'artificialisation du littoral. Cet indicateur pourrait permettre d'estimer le niveau de pollution chimique et bactériologique causé par les bateaux de plaisance avec des données sur la collecte des eaux résiduelles et des résidus dans les ports. Une estimation des pertes d'écosystèmes marins par la construction des ports de plaisance serait aussi possible.

Cet indicateur, peut fournir une idée de la capacité d'accueil du tourisme de plaisance d'une région, destination ou pays et à partir de cela il serait possible d'estimer les retombées économiques de ce type de tourisme.

Sources / Références : OMT et Plan Bleu

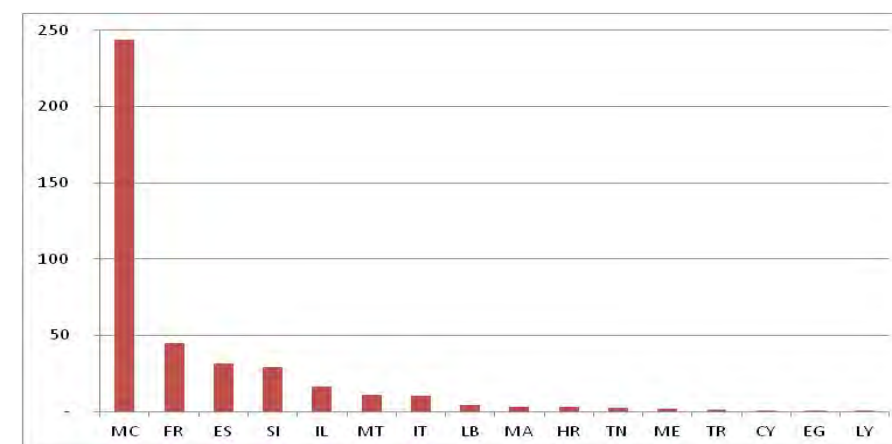
4. Distance moyenne entre les ports de plaisance et Nombre de places de bateau par km de côte.

Distance moyenne entre les ports de plaisance (km)



Source : Plan Bleu d'après diverses sources

Nombre de places de bateau par km de côte



Source : Plan Bleu d'après diverses sources

Vers un étalement du tourisme en Méditerranée ?

Le tourisme durable passe par la promotion d'une meilleure répartition des flux touristiques dans le temps et dans l'espace. La plupart des impacts sur l'environnement se trouvent multipliés par la saisonnalité.

Parmi 12 pays de la Méditerranée (Espagne, France, Grèce, Monaco, Chypre, Slovinie, Croatie, Turquie, Israël, Territoires palestiniens, Syrie et Tunisie pour lesquels les arrivées touristiques internationales et les nuitées touristiques par mois ont été analysées la **Croatie** est le pays connaissant la plus forte saisonnalité avec, en 2008, un coefficient multiplicateur de 48,9 entre le mois le moins fréquenté (janvier : 54 359 arrivées) et le mois le plus fréquenté (août : 2 659 000 arrivées, la saison durant 5 mois (de mai à septembre).

Le deuxième pays le plus saisonnier est **Chypre**, avec en 2008 un coefficient multiplicateur de 6,8 entre janvier (50 658 arrivées) et juillet (342 554 arrivées). Le nombre de nuitées durant les mois de mai à octobre dépasse la moyenne mensuelle des nuitées. L'évolution de la saisonnalité à Chypre de 2006 à juin 2009 suit la même tendance : croissance des arrivées de janvier à juillet, et décroissance de juillet à décembre, particulièrement marquée d'octobre à septembre.

Le tourisme en **Grèce** est très saisonnier, avec en 2007 un coefficient multiplicateur de 6,3 entre novembre (477 445 arrivées) et août (3 015 094 arrivées). Les mois de mai à septembre constituent les mois les plus fréquentés alors qu'il est possible de constater

bas des arrivées de janvier à février- mars. En **Turquie**, entre 2006 et 2008, la saisonnalité évolue peu : le pays connaît une saisonnalité estivale très marquée, avec un coefficient multiplicateur de 5,6 entre janvier (782 786 arrivées) et août (3 762 136 arrivées).

La **Tunisie** présente une évolution des arrivées internationales de 2005 à 2008 avec le pic de fréquentation en août et un creux en janvier, les arrivées sont multipliées par 3.

La **Slovinie**, est le sixième pays le plus saisonnier avec, en 2008, des arrivées multipliées par 3 entre novembre (82 253 arrivées) et août (283 306 arrivées). De 2006 à 2008, la saisonnalité y a suivi la même évolution, avec des concentrations des arrivées de juin à septembre.

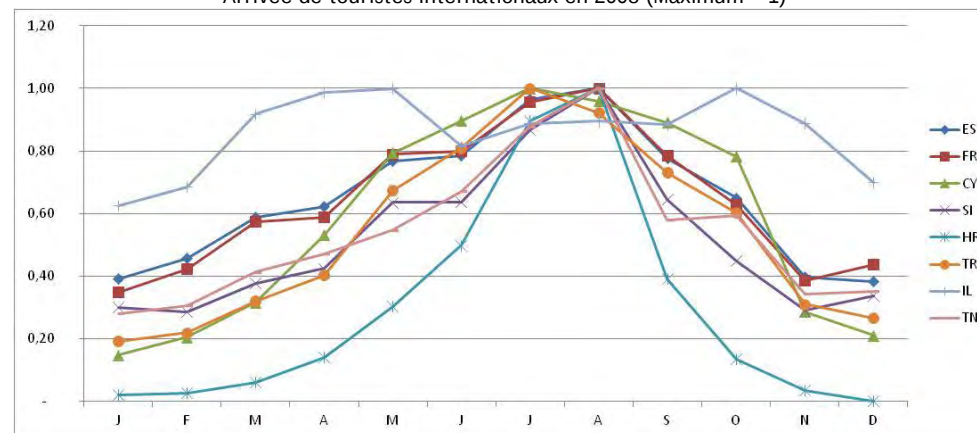
L'**Espagne** et la **France**, destinations touristiques matures, connaissent une saisonnalité moins élevée (coefficient multiplicateur respectivement de 2,6 et de 2,8), même si la période la plus fréquentée reste l'été. La saison en Espagne durant 8 mois, de mars à octobre.

Monaco et **Israël** ont une saisonnalité presque inexistante, les flux touristiques étant repartis tout au long de l'année. A Monaco, le pic saisonnier se situe en juin pour 2006 et 2007 ; en Israël, mai et octobre sont les mois les plus fréquentés en 2008. Ces pics sont liés au tourisme de pèlerinage, aux foires et aux événements religieux et politiques.

En **Syrie**, la saisonnalité n'est pas très forte, avec en 2007 deux pics de fréquentation en juillet et en décembre et avec des creux en février et en septembre dus au Ramadan.

5. Saisonnalité du tourisme sur le littoral

Arrivée de touristes internationaux en 2008 (Maximum = 1)



Source : Plan Bleu d'après sources nationales

Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (**PACA**) en France, qui comprend le littoral très touristique « Côte d'Azur », la saisonnalité est très forte avec un coefficient multiplicateur de 48. En PACA le pic de fréquentation se situe en août avec plus de 62 millions de nuitées, en 2008, se concentrant sur le seul 15 août (2,5 millions de nuitées). Il y existe une décroissance spectaculaire des arrivées d'août à septembre. Le nombre des nuitées en juillet et août, est très nettement supérieur à la moyenne des nuitées en 12 mois. D'après l'évolution des nuitées de 1996 au 2008, le mois de janvier est toujours le moins fréquenté et il y a toujours une augmentation des nuitées en décembre due aux vacances de Noël.

Définition

Cet indicateur est un indicateur de pression saisonnière exprimé en nombre de nuitées et d'arrivées touristiques internationales par mois, calculé au niveau national et au niveau de la destination.

Précautions / Notes

Cet indicateur sert à : connaître l'évolution de la saisonnalité touristique sur différentes années ; voir si la saisonnalité a augmenté ou diminué pour une même période de l'année ; comparer les différents pays de la Méditerranée et destinations littorales pour savoir si la saisonnalité existe durant les mêmes périodes ; appliquer des mesures pour diminuer la saisonnalité au niveau des destinations, des régions, et des pays.

Sources / Références :

OMT, PLAN BLEU

Les certifications environnementales : comment se positionnent les pays Méditerranéens ?

La première orientation de la SMDD vise à réduire les effets territoriaux et environnementaux négatifs du tourisme. Les hébergements touristiques sont de gros consommateurs de ressources naturelles. Des réponses aux pressions exercées par les hébergements touristiques sur l'environnement ont été apportées ces dernières années, par la création des labels, la définition des chartes ou la certification environnementale. Elles correspondent à une prise de conscience par le secteur privé de l'importance grandissante accordée à l'environnement par les clientèles.

En 2005, la grande majorité des entreprises certifiées **ISO 14001** se situaient au **Japon** et en **Chine**. **L'Espagne** est située au troisième rang mondial devant **l'Italie**, le **Royaume-Uni**, les **Etats-Unis**, **l'Allemagne**, la **Corée du Sud** et la **Suède**.

Fin décembre 2008, au moins, 188 815 certificats ISO 14001: 2004 avaient été délivrés dans 155 pays. Le total 2008 indique une augmentation de 34 243 certificats (+22 %) par rapport au total 2007, qui était de 154 572 certificats dans 148 pays.

Contrairement à **ISO** qui est une norme internationale, **EMAS** concerne l'Union Européenne. En 2010, **l'Allemagne**, avec 1890 sites certifiés EMAS, se place n°1 suivi par **l'Espagne** et **l'Italie**.

Au niveau de la Méditerranée, **L'Espagne** et **l'Italie** conserve les deux premières places, avec 1537 sites pour l'Espagne et 1460 pour l'Italie pour l'année 2010.

La **Grèce**, derrière **l'Italie**, recense 819 sites certifiés EMAS. La **France**, en quatrième position ne compte que 17 sites, se situant loin derrière la Grèce. Chypre, Malte et la Slovaquie connaissent un retard par rapport à la

certification EMAS, chacun comptant moins de 10 sites.

En s'intéressant à la certification EMAS dans les hébergements touristiques, il est possible de dresser un bilan pour **l'Espagne**, **l'Italie** et la **Grèce**. Les hébergements touristiques étudiés concernent les hôtels et établissements assimilés ainsi que les campings.

Malgré sa deuxième place au niveau méditerranéen, **l'Italie** compte très peu d'hébergements touristiques ayant la certification EMAS : 11 campings et seulement 14 hôtels. Son nombre total d'hôtels et établissements assimilés et de campings étant pourtant nettement supérieur à la Grèce et à l'Espagne, avec un total de 36 750 établissements. Ce qui représente 0.07% d'hébergements certifiés EMAS.

Pour 18026 hôtels, **l'Espagne** compte 136 établissements hôteliers ayant obtenus cette certification environnementale, ce qui représente 0.79% du nombre total d'établissements. En effet, pour les campings, ils sont 16 à avoir obtenus la certification pour un ensemble de 1228 campings. La **Grèce** compte seulement un établissement certifié EMAS, il s'agit d'un hôtel, pour un total de 9706 hôtels et campings, ce qui représente 0.01% de certification EMAS.

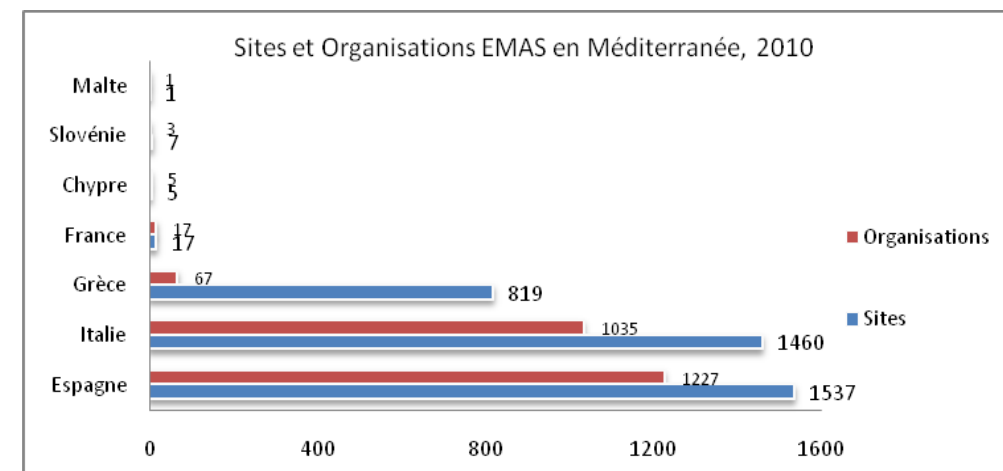
La France, Chypre et Slovaquie ne comptent pas d'hébergements touristiques certifiés EMAS.

Définition

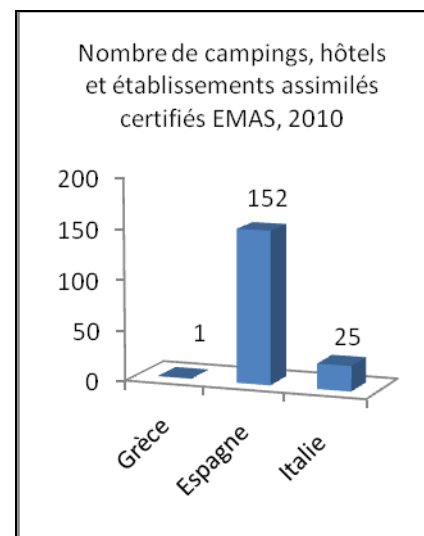
Cet indicateur permet de mesurer le nombre d'hébergements touristiques ayant une certification ISO ou EMAS par rapport aux nombre d'entreprises totales.

Sources / Références : EMAS, ISO, Plan Bleu, Eurostat

06. Part des hébergements touristiques ayant obtenu une certification ISO 14001 ou EMAS



Source : Plan Bleu d'après EMAS



Campings, hôtels et établissements assimilés certifiés EMAS, 2008

	Grèce	Espagne	Italie
Nombre total d'établissements	9 706	19 254	36 750
Certifiés EMAS	1	152	25

Source : Plan Bleu d'après EMAS

Le Pavillon Bleu, l'écolabel de qualité pour les plages et les ports de plaisance

7. Nombre des ports de plaisance et de plages lauréat du Pavillon Bleu

Nombre de ports avec Pavillon Bleu

Le Pavillon Bleu, écolabel de qualité pour les plages et les ports de plaisance, est devenu une référence dans les domaines du tourisme, de l'environnement et du développement durable. C'est un symbole de reconnaissance et de valorisation des plages et ports qui ont des niveaux acceptables de qualité environnementale. D'ailleurs, c'est un label à forte connotation touristique car une excellente qualité de l'environnement devient une valeur ajoutée dans le choix des destinations.

La **Slovénie** est le premier pays de la Méditerranée avec 2 de ses 3 ports de plaisance lauréats Pavillon Bleu.

La **Turquie** est bien positionnée avec 47% de ces ports Pavillon Bleu. Elle a additionné un autre port lauréat l'année 2009.

Elle est suivie par **l'Espagne** avec 41% des ports de qualité dont la proportion n'a pas varié depuis 2008.

La **France** se positionne en 5^{ème} place avec 33% de ses ports de plaisance Pavillon Bleu. Une perte considérable de Pavillons Bleus a eu lieu en 2009 (30 ports en France ont perdu le label).

En **Croatie**, 26% des ports sont lauréats Pavillon Bleu.

L'**Italie** compte seulement 26% de ports Pavillon Bleu, même si cette année il y a eu quatre nouveaux ports lauréats.

des progrès sont encore possibles compte tenu du grand nombre de ports de plaisance en Italie (60 ports sur 233 ont l'écolabel).

Les pays méditerranéens avec une situation plus critique sont la **Grèce** avec seulement 6% des ports Pavillon Bleu et la **Tunisie** avec seulement un port parmi 29. En ce qui concerne la situation des plages Pavillon Bleu, il y a eu une baisse importante en France l'année en 2009 (86 plages ont perdu cette année l'écolabel) ainsi qu'en Croatie (11 plages de moins), au Maroc (-7 plages) et en Slovénie (-1 plage). Par contre, la Turquie est le pays qui cette année a eu le plus des plages lauréates (28 plages), suivi de l'Italie (+15 plages), de la Grèce (+9 plages), de la Tunisie (+5 plages), Monténégro et Chypre (avec 1 plage supplémentaire respectivement).

Définition

Cet indicateur mesure le nombre de ports de plaisance et de plages lauréats du Pavillon Bleu, par rapport au nombre total de ports de plaisance et /ou plages.

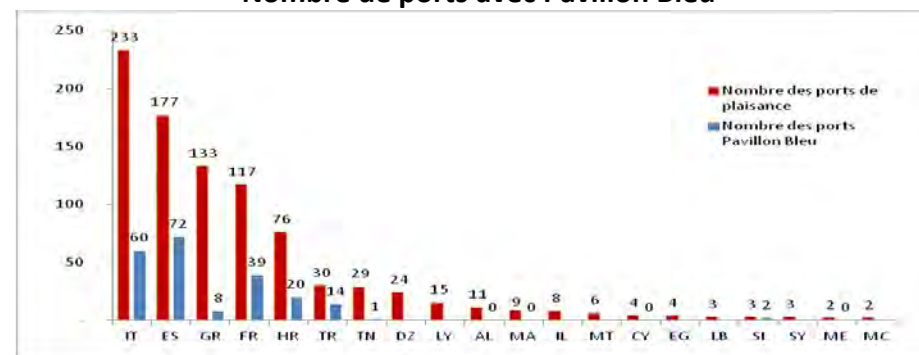
Précautions / Notes

Tous les pays de la Méditerranée n'utilisent pas le label Pavillon Bleu : seulement 8 pays ont des lauréats pour les ports de plaisance et 10 pays pour les plages. Nous pouvons utiliser cet indicateur pour évaluer les niveaux de qualité des plages et ports de plaisance en Méditerranée, et également pour promouvoir à travers des lauréats Pavillon Bleu, un tourisme de qualité dans la destination concernée : les bonnes pratiques environnementales sont un moyen pour promouvoir une destination

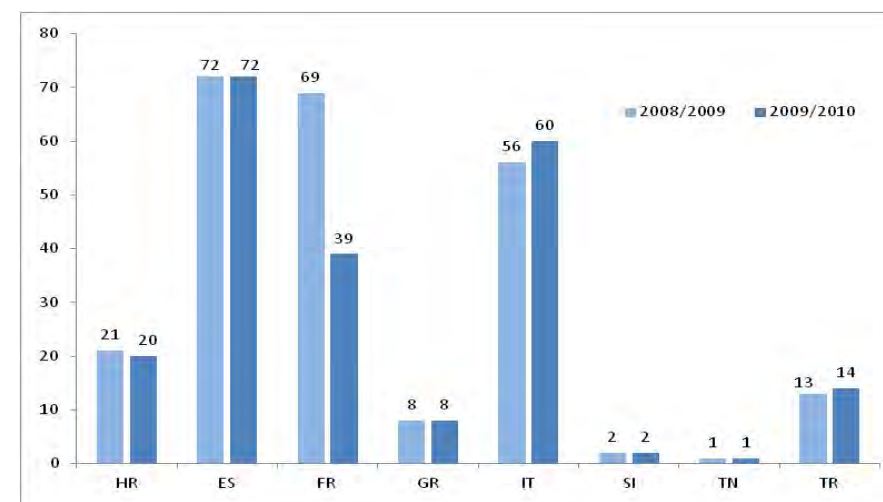
Sources/Références :

OMT, Blue Flag, Plan Bleu

Nombre de ports avec Pavillon Bleu



Source : Plan Bleu 2008 , Blue Flag 2009



Source : Blue Flag 2009

Les emplois touristiques sont-ils assez rémunérateurs dans les pays de la Méditerranée ?

Une des orientations de la SMDD dans le volet tourisme est d'augmenter la valeur ajoutée de l'économie touristique pour les populations locales. Les emplois touristiques sont souvent peu rémunérateurs et assorties de nombreuses contraintes dues aux conditions de travail. La pratique des bas salaires décourage les travailleurs qualifiés. Ce constat, entraîne une faible attractivité des métiers du tourisme pour les actifs, peu gênante dans les pays à fort taux de chômage mais qui peut générer des blocages dans d'autres destinations.

En **France**, les salaires dans le secteur touristique varient selon la catégorie de la profession : « Les Agents administratifs et commerciaux transport et tourisme » ont un salaire moyen de 1630 euros par mois, tandis que le salaire moyen de la catégorie « Employés et Agent de Maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration » n'est que 1200 euros par mois. Sinon, la moyenne nationale mensuelle est de 2182 euros par mois. La France est le pays avec le plus de différences entre les salaires dus aux activités caractéristiques du tourisme et les autres activités nationales. En **Espagne**, le coût salarial moyen par mois au niveau national est de 1677 euros. La moyenne dans le secteur des services est de 1639 euros, avec de grosses différences selon les activités touristiques, le transport aérien étant le mieux payé (2878 euros) et l'hôtellerie le secteur le moins bien payé (1091 euros par mois). En **Grèce**, la moyenne salariale mensuelle nationale est de 1 829 euros. Dans ce pays, on a pu identifier l'activité touristique « Hôtels et Restaurants » avec un salaire moyen mensuel de 1 314 euros (inférieur à la moyenne nationale) et les activités relatives aux transports et les agences de voyages avec un

salaire moyen de 1 983 euros par mois. En Italie, le salaire moyen national mensuel est de 1747 euros. Dans le secteur touristique, il y a des divergences selon la profession. Les « réceptionnistes » touchent 1385 euros par mois, les « serveurs et femmes de chambre » 1234 euros, les « hôtesses de terre » 1691 euros et les hôtesses de vol 2221 euros par mois. En Slovaquie, la catégorie « Hôtels et Restaurants » a été identifiée dans le tourisme présentait en 2007 un salaire mensuel moyen de 937 euros, très bas par rapport au salaire moyen mensuel qui est de 1285 euros. Le seul pays où le salaire moyen tourisme correspond au salaire moyen national est Israël, le secteur touristique (commerces, hôtels et restaurants) étant aussi rémunérateur que les autres emplois. Pour le reste des pays analysés, le secteur « tourisme » reste mal payé par rapport au salaire moyen national.

Définition

Cet indicateur mesure le salaire moyen dans le secteur du tourisme par rapport au salaire moyen. Il mesure l'apport de richesse à la population par le développement du tourisme. Il indique également si les emplois relatifs au tourisme sont bien rémunérés.

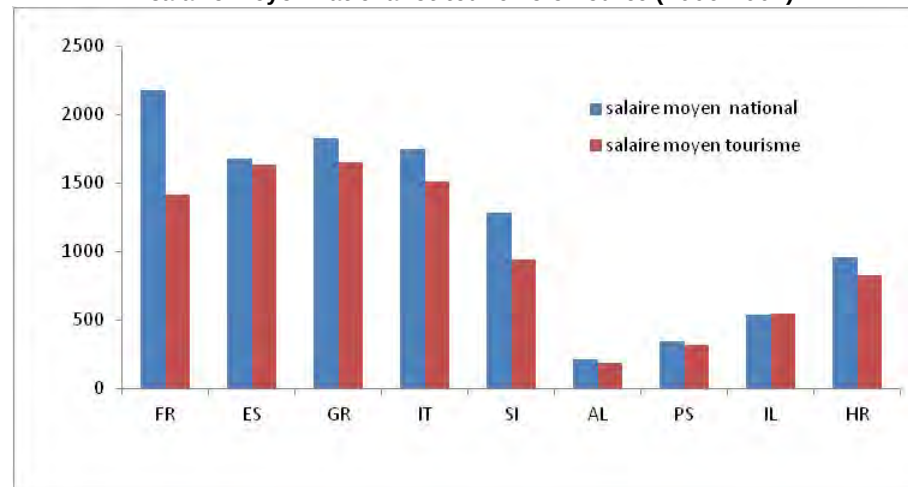
Précautions / Notes

L'emploi touristique est suivi à travers les activités dites « caractéristiques du tourisme ». Il s'agit d'activités dont une partie de la production principale est constituée de produits qui, dans la plupart des pays, cesseraient d'exister en quantité significative en l'absence de tourisme. Nous avons constaté que presque aucun pays ne regroupe pas la catégorie « activités dites caractéristiques du tourisme » dans ses statistiques, ceci rendant très difficile la comparaison entre pays.

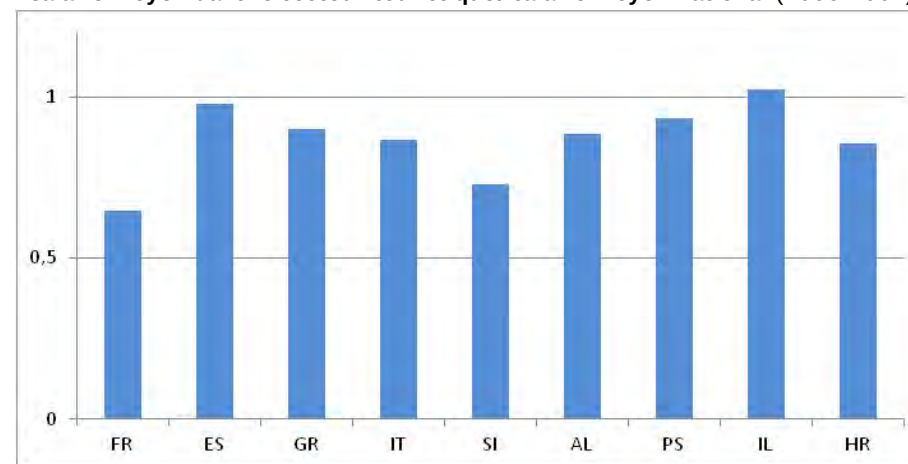
Sources / Références : OMT, Instituts Nationaux Statistiques

8. Salaire moyen dans le secteur du tourisme/ salaire moyen

Salaire moyen national et tourisme en euros (2006-2007)



Salaire moyen dans le secteur touristique/ salaire moyen national (2006-2007)



Source : Plan Bleu d'après sources nationales

Quelle est la fréquentation des sites culturels en Méditerranée ?

Le développement du tourisme durable passe par la valorisation des atouts patrimoniaux, culturels et environnementaux de la région. Le littoral méditerranéen offre la plus forte concentration mondiale de monuments et sites historiques, riche héritage de milliers d'années de civilisations successives. Leur durabilité est menacée entre autres causes, par le grand nombre de visiteurs. Le Programme pour la protection des sites historiques côtiers du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) a pour but d'aider à protéger les 100 sites historiques identifiés sur la base de critères de sélection adoptés. Concernant le patrimoine mondial de l'Unesco, 214 sites (culturels, naturels et mixtes) sont situés en pays méditerranéens parmi les 911 sites mondiaux. Avec plusieurs millions de visiteurs sur les sites du patrimoine mondial, le tourisme est devenu une de leurs fonctions les plus importantes et sa gestion est cruciale pour leur préservation. Selon l'UNESCO, l'OCDE et l'OMT, le voyage culturel et patrimonial est l'un des segments du tourisme international qui connaît la croissance la plus rapide, représentant 40% de l'ensemble du tourisme international en 2007 comparativement à 37% en 1995. Le programme du tourisme durable du patrimoine mondial a été créé pour favoriser le développement durable du tourisme sur ces sites pour répondre aux besoins croissants de gestion du tourisme en l'utilisant comme un moyen de préserver la valeur des sites et de réduire les menaces. Le centre du patrimoine mondial de l'UNESCO estime la moyenne annuelle des visiteurs des sites du patrimoine mondial à 1 470 020 pour France et Monaco ; à 1 089 224 pour Espagne, Italie, Grèce, Israël, Malte, Turquie et Chypre et à 366 685 pour Albanie, Bosnie-Herzégovine,

Croatie, Monténégro, Slovaquie. En France, on compte avec 2 200 sites (culturels et non culturels) et événements, qui ont accueilli en 2006 plus de 170 millions de visiteurs. Au sein des sites culturels, « Atout France » classe les sites culturels en 8 catégories : A, sites et musées archéologiques ; B, Ecomusées et musées d'art et traditions populaires ; C, sites à caractère militaire et lieux de mémoire ; D, N, musées d'histoire naturelle ; E, patrimoine religieux ; F, Th, musées thématiques. Deux catégories concentrent plus de la moitié de la fréquentation : C, châteaux et architectures remarquables, 300 sites, 31 millions de visites en 2006, (près d'un tiers du total), et M, les musées des beaux-arts (200 sites, 25 millions de visites en 2006, avec une progression de 35% en 10 ans). En termes de répartition régionale l'Île de France avec ses 108 sites culturels a reçu près de 50 millions de visites en 2006, (près de 50% de la fréquentation culturelle nationale). Dans la région PACA, les 153 sites culturels ont reçu 7 millions de visites (7% de la fréquentation nationale en 2006). 25 sites ont reçu plus de 100 000 visiteurs et la fréquentation moyenne des sites de PACA pour l'année 2006 se monte à 56 835 visiteurs.

Définition

Cet indicateur mesure l'évolution du nombre de visiteurs dans les sites culturels.

Les sites culturels sont selon l'UNESCO des œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique

Sources/Références

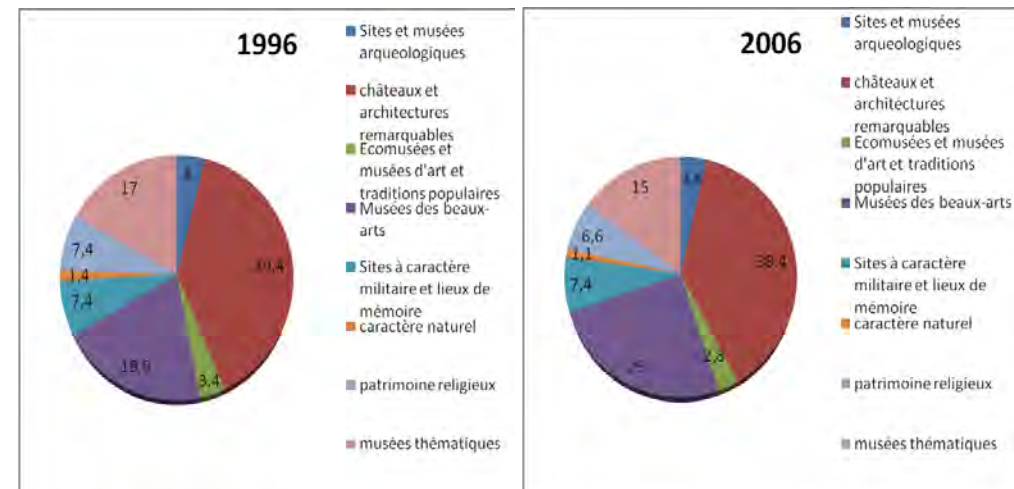
UNESCO, Atout France, 100 SH, PAM

9. Evolution du nombre de visiteurs dans les sites culturels

Les "100 Sites" historiques littoraux méditerranéens



Répartition de la fréquentation des sites culturels en France en 1996 et en 2006 (pourcentage)



Source : Plan Bleu à partir d'Atout France

Le secteur touristique est-il un important créateur d'emplois ?

Augmenter la valeur ajoutée de l'économie touristique pour les populations locales est l'une des grandes orientations de la SMDD pour le secteur du tourisme.

Les perspectives de croissance du nombre d'emplois touristiques sont prometteuses. Le tourisme devrait rester un important créateur d'emploi dans les décennies à venir.

En 2007, le tourisme représentait de 2 à 12% du PIB et de 3 à 11% de l'emploi selon les pays.

D'après les données du World Travel and Tourism Council, les emplois touristiques pour chacun des pays méditerranéens regroupent les « activités dites caractéristiques du tourisme » comme les emplois d'hôtellerie, restauration, ainsi que les emplois générés par le secteur du voyage. Ces derniers représentent une part importante dans l'emploi touristique.

En 2008, le secteur touristique constitue un important créateur d'emploi pour **Malte** et pour **Chypre** qui comptent 26 et 23% d'emplois dans ce secteur. Il en est de même pour la **Croatie** qui compte près de 340 000 emplois touristiques, soit 21% de son emploi total. Une grande partie d'entre eux concernent les activités hôtels-restaurants, puisqu'on en retrouve près de 30% dans cette branche. Malgré un nombre important d'emplois, Chypre connaît depuis 2000 une diminution de 22%, passant de 113 000 à 88 000 emplois dans le secteur du tourisme en 2008. En **France**, ce sont près de 3 millions d'emplois qui sont comptabilisés dans le secteur touristique. Mais seulement 786 000 de ces 3 millions d'emplois sont des activités caractéristiques du tourisme. La part des emplois du secteur « voyage » est importante. Les 12% que représentent ces emplois touristiques dans l'emploi total en France sont donc à modérer. Avec 29% l'hôtellerie

restauration reste également un secteur dominant en France. L'**Italie** compte près de 46% d'emplois dans les hôtels et restaurants. Ses emplois touristiques s'élèvent à 2,6 millions, soit 11% de l'emploi total. En **Espagne** et en **Grèce**, les emplois touristiques représentent 18%.

Avec 1,3 millions d'emplois, le tourisme en **Turquie** ne représente que 6% de son emploi total (21 millions). Les emplois dans le secteur du tourisme de ce pays sont très concentrés dans les secteurs des restaurants et hôtels, puisqu'ils représentent 73%.

On peut constater au **Maroc** une importante évolution. Depuis 1995, les emplois touristiques ont plus que doublé, passant de 607 900 à presque 1.5 millions d'emplois en 2008, donc 14% de l'emploi total.

Définition

Cet indicateur mesure la part des emplois dans le secteur touristique parmi les emplois totaux. Selon l'OMT, les emplois touristiques sont suivis à travers les « activités dites caractéristiques du tourisme ». Sont comptabilisés dans ces emplois touristiques les activités dont une partie de l'output principal est constituée des produits qui, dans la plupart des pays, cesseraient d'exister en quantité significative en l'absence de tourisme.

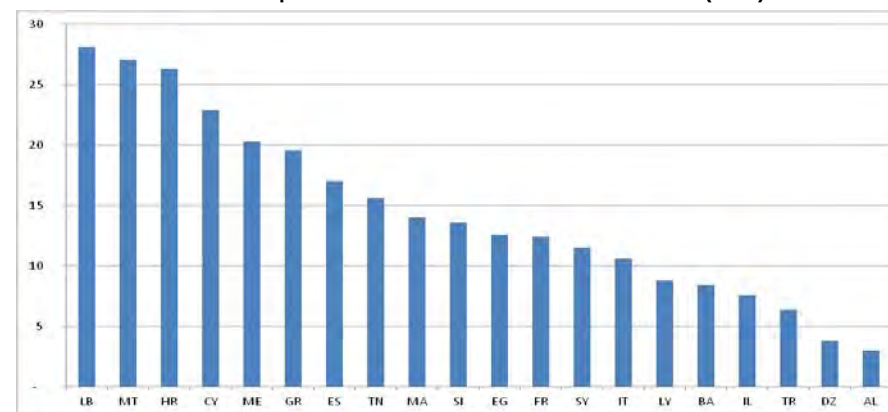
Précautions / Notes

Il est difficile d'estimer le nombre d'emplois touristiques en Méditerranée en raison du caractère intersectoriel de cette activité et de la part importante de l'activité souterraine, notamment dans le domaine de l'hébergement. Il est également difficile de savoir si les emplois saisonniers sont comptabilisés ou non dans les emplois touristiques du WTTC.

Sources / Références : WTTC, BIT, UNSD, OCDE

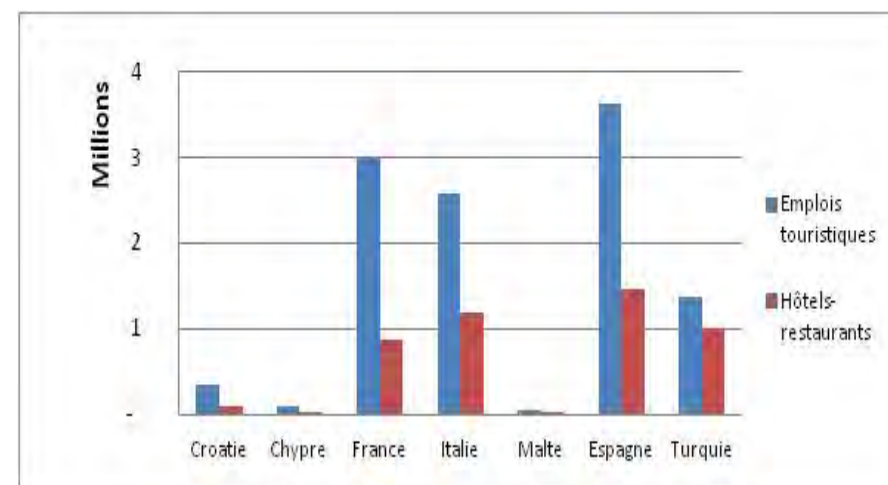
10. Emplois dans le secteur du tourisme par rapport à l'emploi total

Part des emplois dans le secteur du tourisme en 2009 (en %)



Note : le tourisme inclut aussi le transport touristique, Source : WTTC, BIT

Emplois dans le secteur du tourisme et dans les hôtels-restaurants 2008



Source : WTTC, BIT

Quelle place occupe les emplois saisonniers dans l'emploi touristique ?

La forte saisonnalité des emplois touristiques entraîne une précarité et un manque de stabilité.

Le taux d'emploi précaire et les conditions de travail entraînent une faible attractivité des métiers du tourisme pour les actifs, peu gênante pour les professionnels dans les pays à fort taux de chômage mais qui peut générer des blocages dans d'autres destinations.

En Espagne, ce sont près de 2.5 millions d'actifs qui sont comptabilisés dans le secteur touristique au quatrième trimestre 2009. La part des emplois saisonniers représente 29,4% des emplois touristiques pour ce même trimestre. Les emplois saisonniers sont en Espagne, comme en France, plus importants lors du 3ème trimestre de l'année. En effet, en 2008 et 2009, le taux de saisonnalité atteint respectivement 35% et 34.1% pour les mois de juillet août et septembre.

L'Espagne connaît une diminution de son taux de saisonnalité. En effet, une baisse du nombre de saisonniers est enregistré lors de chaque trimestre d'une année à l'autre. Si l'on regarde par exemple le deuxième trimestre de l'année 2007 à 2008, on constate une diminution du taux de saisonnalité de 6.4%.

Ces emplois saisonniers sont davantage occupés par des femmes jeunes. Au quatrième trimestre 2008, la part des femmes représentaient 42.6% pour seulement 28.6% d'hommes. Au niveau des secteurs d'activités, l'hôtellerie et la restauration sont ceux comptant le plus de contrats temporaires. Le secteur du transport est celui étant le moins touché par la saisonnalité.

En France, dans la région **PACA**, le poids des saisonniers est important. Il y avait dans cette région 82000 emplois dans le secteur du tourisme, dont 23600, c'est-à-dire 30% d'emplois saisonniers en 2001.

La part des salariés saisonniers varient beaucoup selon les secteurs. Ainsi, le taux d'emplois saisonniers est plus important dans le secteur des remontées mécaniques, dans les campings, puis dans les hébergements marchands autres qu'hôtels et campings.

Dans la région du **Languedoc Roussillon**, c'est un tiers des emplois dans les activités touristiques qui sont saisonniers. Les hôtels-café restaurants en sont les principaux employeurs, essentiellement sur la zone littorale. L'emploi saisonnier atteint son point culminant le 25 juillet, son niveau s'élève alors à 105 800 contre 70 500 le 1^{er} janvier, pour le plus bas. La moitié des 18 450 établissements du secteur touristique a embauché des saisonniers en 2001. Parmi cette moitié, un tiers des établissements n'employait plus aucun salarié au 31 décembre.

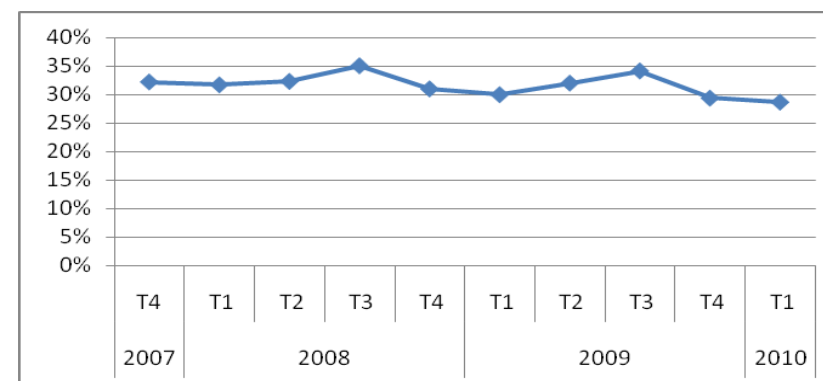
Définition : Cet indicateur mesure la part des emplois saisonniers touristiques dans les emplois dans le secteur du tourisme. Cela permet de connaître le degré de saisonnalité du tourisme en une destination ou pays donné en tenant compte du degré de saisonnalité de la création d'emplois.

Sources / Références :

INSEE PACA, INSEE Languedoc Roussillon, Instituto de estudios turisticos

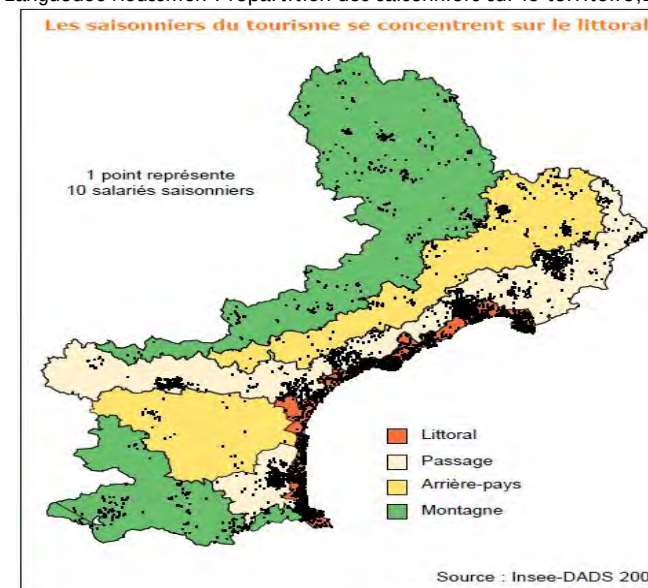
11. Emplois saisonniers touristiques / emplois dans le secteur du tourisme

Taux de saisonnalité dans le secteur du tourisme en Espagne



Source : IET

Languedoc Roussillon : répartition des saisonniers sur le territoire, 2001



Le tourisme Méditerranéen reste-t-il dépendant des tour-opérateurs ?

Une des actions de la SMDD est d'encourager la coordination entre les pays et les principaux opérateurs au niveau régional pour harmoniser les formes de régulation et développer les synergies.

Les tour-opérateurs (TO) et agences de voyages sont les acteurs les plus proches de la demande touristique. Les évolutions actuelles du tourisme ont renforcé leur influence, notamment dans les négociations avec les destinations. Les grands opérateurs touristiques internationaux jouent un rôle essentiel dans le développement d'une destination.

Les TO mènent parfois des politiques commerciales agressives pour se voir accorder l'exclusivité dans certaines destinations recherchées ou pour négocier les rabais. Leur départ rapide d'une destination peut entraîner son déclin.

Les packages touristiques étant composés par les TO, le nombre de touristes voyageant avec ces packages permet de rendre compte du nombre de touristes organisant leur voyage en passant par des TO.

En Europe, ce sont près de 190 millions de packages touristiques qui ont été vendus en 2007. Les TO et agences de voyage européennes représentent environ 80 000 entreprises. Les deux pays européens comptant le plus de TO et agences de voyage sont l'Allemagne et l'Italie avec plus de 11 000 entreprises en 2008, suivies par l'Angleterre.

Entre 2007 à 2009, les arrivées de touristes internationaux sont en baisse en **Espagne** et à **Malte**. En effet, il y a une baisse de 11% en **Espagne**, de 58 millions en 2007 à 52 millions en 2009.

Même si **Malte** compte moins d'arrivées de touristes que l'**Espagne** (un peu plus de 1 million en 2007 et 2009), la part de touristes internationaux voyageant avec des packages touristiques y est nettement plus importante avec près de 55%, soit plus de la moitié des touristes arrivant dans cette destination avec un package en 2007.

Malgré une baisse de 22% de ces packages à **Malte** entre 2007 et 2009, la commercialisation de voyages dans cette destination reste majoritairement organisée par des packages. **Malte** pourrait connaître une forte diminution de son nombre de touristes si elle n'était plus commercialisée dans des packages.

La diminution des touristes avec des packages touristiques existe aussi en **Espagne**. En effet, de 2006 à 2009, l'évolution des touristes arrivant par des packages touristiques tend aussi à diminuer, en passant de 34% à 30% entre ces deux années.

L'**Espagne** est moins dépendante que **Malte** vis-à-vis des TO, même si certaines destinations comme les Baléares et les Canaries sont très commercialisées par ces tour-opérateurs.

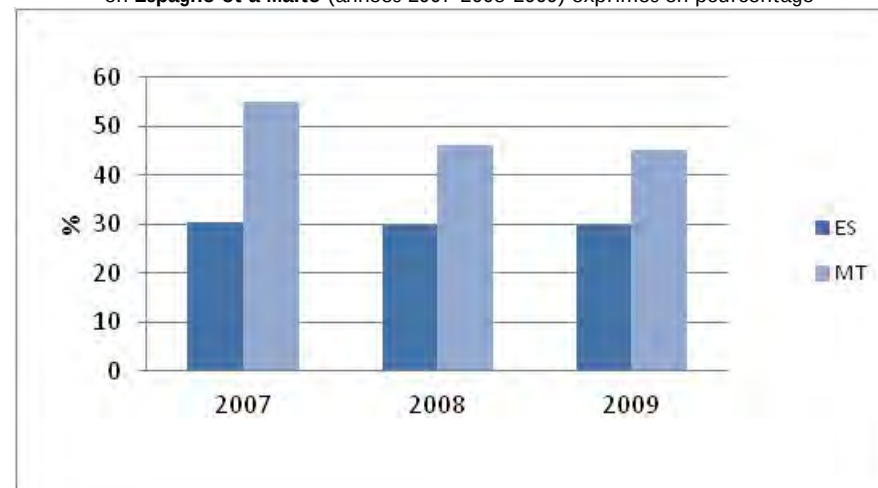
D'après l'enquête de 2010 « Survey on the attitudes of Europeans towards tourism » de la Commission Européenne, en Europe, les trois premiers pays dont les touristes achètent le plus de packages touristiques sont l'Angleterre, suivie de Malte et de l'Irlande.

Définition Cet indicateur permet de connaître le poids des tour-opérateurs dans le développement touristique d'une destination ou pays.

Sources / Références : Instituto de Estudios Turísticos (IET), National Statistics Office Malta (NSO)

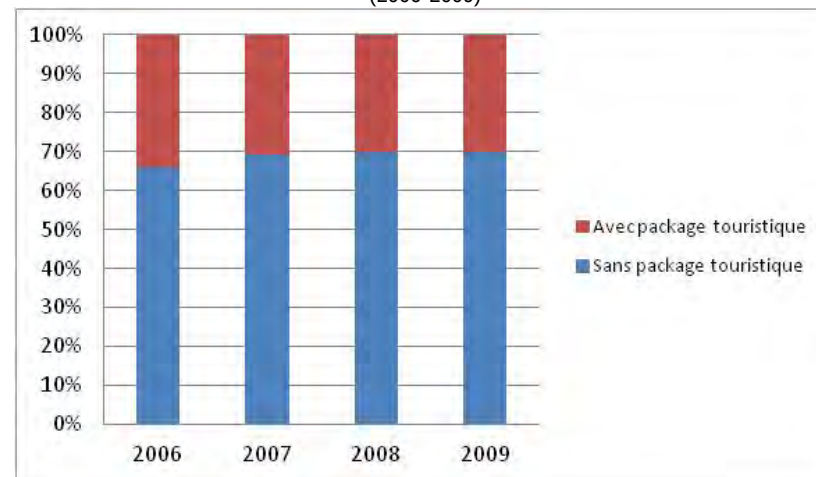
12. Part des arrivées des touristes internationaux organisés en packages touristiques

Pourcentage des arrivées des touristes internationaux organisés en package touristique en **Espagne et à Malte** (années 2007-2008-2009) exprimés en pourcentage



Source : Institutos de Estudios Turísticos (IET), National Statistics Office Malta (NSO), Plan Bleu

Arrivées des touristes internationaux en **Espagne**, organisés avec ou sans package touristique (2006-2009)



Source: Instituto de Estudios Turísticos (IET)

Quel est le poids de l'Investissement Direct Etranger dans le secteur touristique en Méditerranée ?

Promouvoir les offres de tourisme durable pour augmenter la valeur ajoutée de l'économie touristique pour les populations locales de façon à contribuer à favoriser le développement durable des destinations, est un des objectifs de la SMDD.

Les investissements directs étrangers (IDE) dans le secteur du tourisme et la restauration pour 12 pays MED (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte, Territoires palestiniens, Israël, Jordanie, Liban, Syrie, Turquie, Chypre et Malte), en l'année 2006, ont connu à nouveau une accélération en atteignant un total de 8457 millions d'euros. La part des IDE dans le secteur du tourisme et de la restauration pour cette année est de 13 pour cent. Les pays les plus concernés par les IDE dans les projets touristiques sont le Liban (55%) et le Maroc (46%) avec 33 projets. L'Egypte ayant 14 projets touristiques, les IDE dans le tourisme ne représentent que près de 10% des IDE dans le pays.

En montant réel investi en 2006 dans le secteur du tourisme, c'est l'Egypte qui arrive en tête, (2174 millions d'euros) suivi par le Maroc (2099 millions d'euros), tandis que les autres pays sont assez loin derrière (Turquie 688 millions d'euros, Syrie 584 millions d'euros, Tunisie 505 millions d'euros, etc.) Ces investissements proviennent majoritairement de l'UE et des Emirats Arabes Unis.

En 2009, les pays de la région MED sont touchés par la crise financière, les IDE diminuant de 17% par rapport à 2008. (819 projets en 2009 contre 942 en 2008). La valeur moyenne des investissements est 62 millions d'euros en 2009 (contre 75 en 2008, 77 en 2007 et surtout 89 millions d'euros en 2006).

Les secteurs les plus touchés sont l'immobilier, le tourisme et la restauration et la finance. Les IDE dans le secteur du tourisme et de la restauration passent de 13 134 millions d'euros brut en 2006 à 1 754, 3 095, et 2 401 millions d'euros en 2007, 2008 et 2009 respectivement. Concernant le nombre de projets touristiques, il s'agit d'une diminution de 39% (seulement 19 en 2009 contre plus de 40 par an en moyenne sur la période 2004-2008). Selon « Anima », cette baisse est due au stock de projets en cours de réalisation qui amène chaque année des nouvelles capacités sur le marché régional.

Définition

Cet indicateur mesure la part des investissements directs étrangers dans le secteur touristique.

Cet indicateur donne une idée de la dépendance d'une destination aux capitaux étrangers, et du risque de standardisation de son produit dans le contexte d'une mondialisation qui n'est pas profitable au tourisme local.

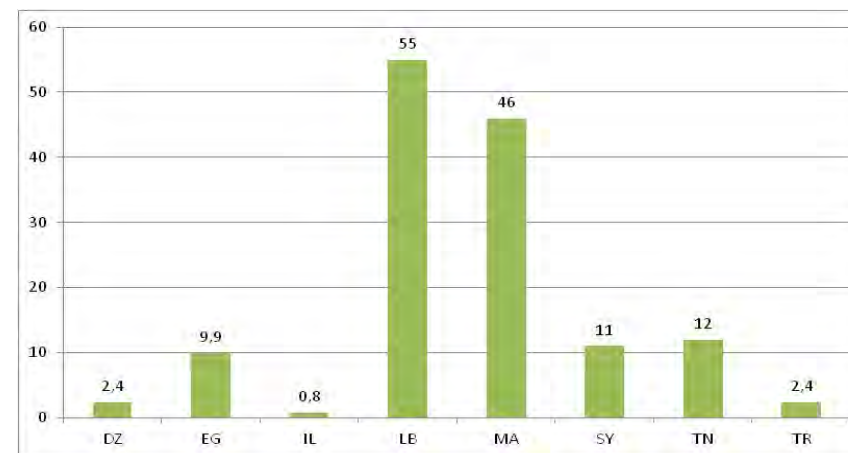
Notes

Calculer la part des IDE seulement pour le secteur du tourisme n'a été pas possible, n'étant pas différencié du secteur de la restauration dans l'étude d'ANIMA.

Sources / Références Plan Bleu, OMT, ANIMA : www.animaweb.org

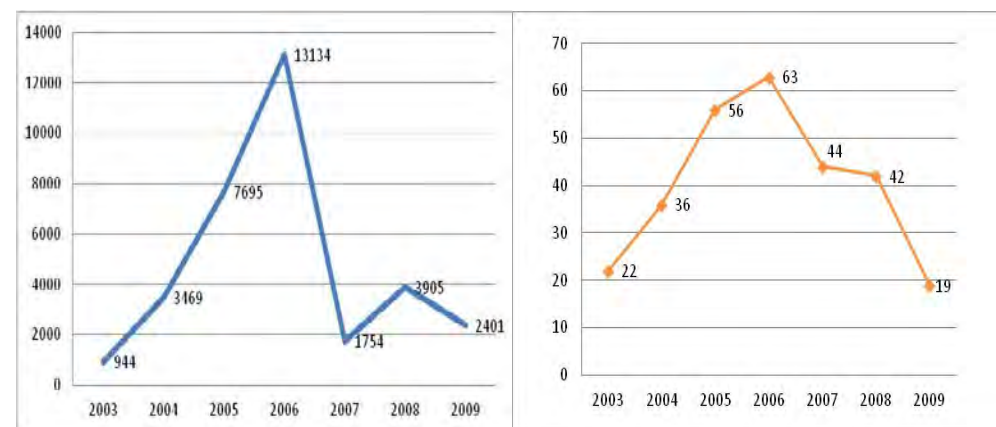
13. Part des Investissements Directs Etrangers dans le secteur du tourisme

Part des IDE dans le secteur du tourisme et de la restauration en 2006 (%)



Source : Plan Bleu à partir de ANIMA

Evolution des IDE et du nombre de projets dans le secteur du tourisme et la restauration



Source : Plan Bleu à partir de ANIMA

Le tourisme aide-il à renforcer les systèmes de santé dans les destinations touristiques méditerranéennes ?

Pour développer un tourisme durable, il est nécessaire que le tourisme contribue au développement durable des destinations, en renforçant, par exemple les systèmes de santé.

La densité médicale est un indicateur fréquemment utilisé pour appréhender l'offre de soins. Un nombre adéquat de médecins en activité, qualifiés et répartis en fonction des besoins, permet d'assurer des services médicaux sûrs et de qualité.

En Méditerranée, c'est la France qui possède le plus grand nombre de médecins pour la période 2000-2009 (227 683), suivie de l'Italie (215 000) et de l'Espagne (163 800). Concernant le nombre de médecins pour 10 000 habitants pour la même période, 4 pays se détachent : la Grèce (54), suivie de l'Espagne (38), et de la France et de l'Italie (37).

Les pays méditerranéens avec un nombre de médecins en dessous de 15 médecins pour 10 000 habitants sont : l'Albanie, l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, la Tunisie, la Turquie et le Maroc (avec seulement 6 médecins pour 10 000 habitants).

Le calcul de l'indicateur dans trois régions touristiques Méditerranéennes reflète des situations très différentes : En Catalogne, destination espagnole la plus fréquentée par le tourisme international en 2009 (12,8 millions de touristes), la densité de médecins (37) est presque égale à la densité moyenne nationale (38). En Provence-Alpes-Côte d'Azur, première région touristique pour le tourisme national en France et la deuxième pour le tourisme international, a une densité médicale

très supérieure à la moyenne nationale (61 contre 37) due en partie à l'attractivité de la région. Toutefois, selon le conseil national de l'ordre de médecins, l'analyse régionale des données démographiques montre de fortes disparités allant de 274 médecins pour 100 000 habitants dans le département des Alpes-de-Haute-Provence (arrière pays), à 405 dans les Alpes-Maritimes (littoral et arrière pays). En revanche, la zone touristique côtière de Tipasa, en Algérie, a avec 4 médecins par 10 000 habitants une densité très inférieure à la moyenne nationale (11).

Définition

La densité médicale mesure le nombre de médecins pour 10 000 habitants dans les destinations touristiques par rapport à la moyenne nationale.

Un indicateur complémentaire pourrait être la densité hospitalière (ie. le nombre de lits d'hôpitaux pour 10 000 habitants) dans les destinations touristiques par rapport à la moyenne nationale.

Notes

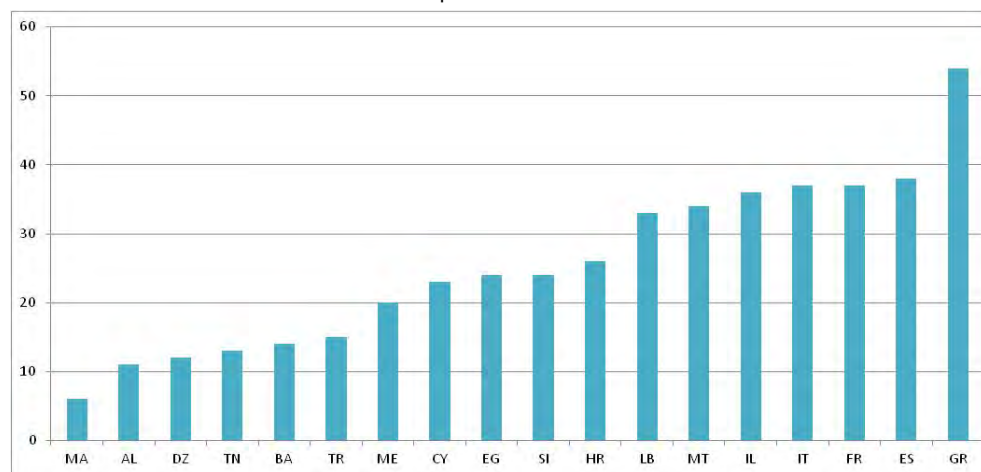
Cet indicateur peut permettre de savoir si le développement touristique d'une zone contribue à l'amélioration des conditions de vie de la population locale et au développement local.

Sources/ Références

Plan Bleu, OMS, Conseil National de l'ordre de Médecins, Institut Català de la Salut, IET, Observatoire du tourisme PACA

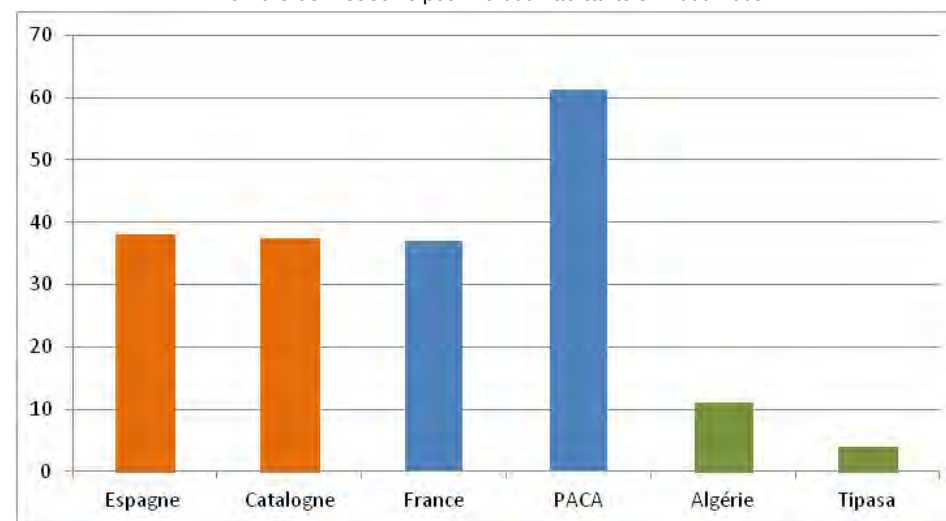
16. Nombre de médecins pour 10 000 habitants dans les destinations touristiques par rapport à la moyenne nationale

Nombre de médecins pour 10 000 habitants en 2000-2009



Source : Plan Bleu à partir d'OMS

Nombre de médecins pour 10 000 habitants en 2000-2009



Source : Plan Bleu à partir d'OMS, PB, Conseil national de l'ordre de médecins, Institut Català de la Salut

Le niveau d'enseignement des employés du secteur touristique en Méditerranée est-il suffisant ?

Renforcer les mécanismes de coopération entre les autorités en charge du tourisme et les capacités des autorités locales pour gérer le développement du tourisme et promouvoir un tourisme durable est une des orientations de la SMDD.

La formation est un enjeu déterminant pour l'avenir du tourisme méditerranéen car c'est un secteur où traditionnellement les travailleurs sont peu qualifiés. Après une période de développement assez spontané, le tourisme est entré dans un mouvement de professionnalisation.

La concurrence entre destinations et les exigences croissantes des clientèles ont mis sur le devant de la scène l'objectif de qualité, dont la formation des personnels est un des composants essentiels.

Dans le gouvernorat de Matrouh, dans lequel les destinations touristiques de Marsa-Matrouh, El Alamein et Siwa Oasis sont situées, 19% des employés dans le secteur touristique n'ont pas fait d'études spécifiques (5000 sur 26 000) et 23%, 36%, et 20% des employés ont un niveau d'études primaires, secondaires, ou supérieures respectivement.

A Torremolinos, destination touristique du sud de l'Espagne, tous les employés (2385 en 2008) ont suivi des études. Comme à Matrouh, le pourcentage le plus élevé (54%) concerne l'enseignement secondaire, 33 % ont suivi un enseignement primaire et 12% un enseignement supérieur. Seulement 24 employés à Torremolinos avaient des masters ou doctorats en 2008.

Au gouvernorat de Matrouh, même s'il y a 19% d'employés sans études, le pourcentage d'employés avec un niveau d'études supérieures (20%) est plus élevé qu'à Torremolinos (12%).

Définition

Cet indicateur mesure le nombre d'employés dans le secteur touristique selon leur niveau d'enseignement.

Précautions / Notes

Avec le problème de la définition des emplois touristiques les comparaisons doivent être considérées avec précaution car chaque pays ou destination peut avoir des emplois différents compris dans le secteur touristique, car malgré qu'il existe une définition concernant « les activités dites caractéristiques du tourisme », par l'OMT, pas tous les pays ne l'appliquent.

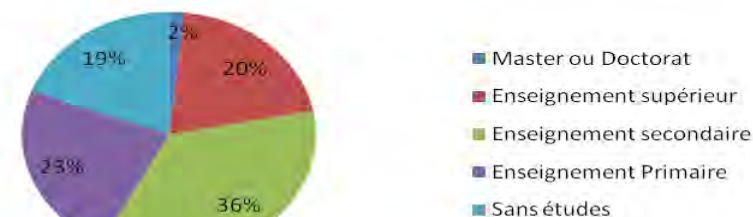
Cet indicateur mesure la qualité du tourisme selon le niveau d'enseignement des employés, mais reste assez incomplet, étant donné qu'il faudrait se concentrer sur le personnel formé dans le tourisme, car cela déterminera la qualité du service touristique.

Sources / Références :

Plan Bleu, étude « Profil de durabilité des destinations touristiques »

17. Nombre d'employés dans le secteur touristique selon leur niveau d'enseignement

Part d'employés dans le secteur touristique au Gouvernorat de Matrouh (Egypte) selon leur niveau d'enseignement en 2009



Part d'employés dans le secteur touristique à Torremolinos (Espagne) selon leur niveau d'enseignement en 2008



Source : Plan Bleu, « Profil de durabilité de destinations touristiques »

Tourisme et handicapés : les normes d'accessibilité pour les hébergements touristiques

Encourager les pays à promouvoir des programmes de réhabilitation dans les destinations dont les structures hôtelières et les infrastructures touristiques sont devenus obsolètes et dont les sites historiques sont mal entretenus est l'une des actions de la SMDD. La clientèle des personnes en situation d'handicap représente un potentiel pour l'ensemble de l'industrie touristique.

Le marché potentiel des clientèles handicapées est estimé au plan européen à quelque 36 millions de personnes. Le taux de départ en vacances de ces personnes est cependant très faible, compte tenu, essentiellement, du nombre limité de structures adaptées et de l'absence d'information fiable sur cette offre.

En 2007 la France comptait entre 1,8 et plus de 5 millions de personnes en situation d'handicap. Il existe quatre types d'handicaps. Le handicap visuel : 3 % ont une déficience visuelle (207 000 français sont des malvoyants profonds), l'handicap auditif : 9 % souffrent d'une déficience auditive (303 000 personnes sont affectées très profondément). l'handicap moteur : 2 mineurs sur 1000 souffrent d'un handicap moteur, la majorité concernant les personnes de plus de 60 ans. Enfin, l'handicap mental : 1,5 % souffrent d'un handicap mental.

En France, le label « tourisme et handicaps » certifie les sites, activités et hébergements pouvant être accessibles aux handicapés. Les résultats présentés dans cette analyse concernent les normes d'accessibilité dans les hébergements touristiques labélisés « tourisme

et handicap ». Un hébergement peut être accessible à plusieurs types d'handicaps et sera alors comptabilisée dans le total des hébergements accessibles pour chacun d'entre eux.

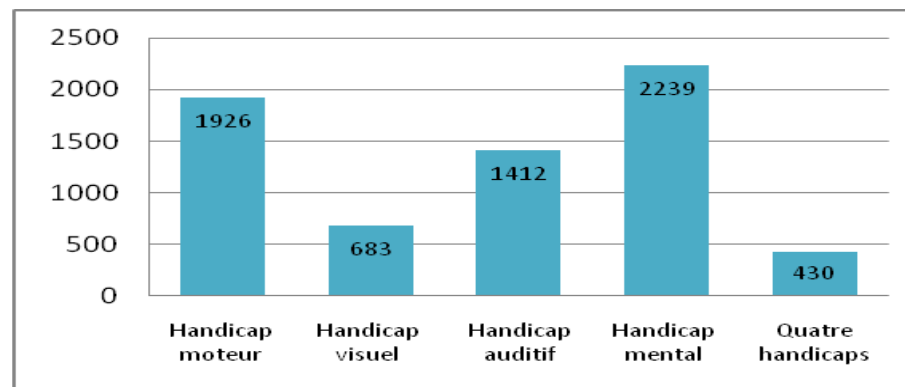
D'après la liste des hébergements touristiques ayant obtenu ce label, les hébergements accessibles aux handicapés mentaux sont les plus nombreux. En effet, sur un total de 230 500 hébergements touristiques en France d'après l'INSEE, 2239 labélisés « tourisme et handicaps » répondent aux normes d'accessibilités pour les handicapés mentaux, ce qui représente 1% du total des hébergements touristiques français. Parmi ces hébergements, les gîtes sans étapes et les locations sont les plus nombreux à être accessibles aux handicapés. 1926 hébergements touristiques répondent à des normes d'accessibilité pour les handicapés moteurs, soit 0,8% du total. Les hébergements accessibles aux handicapés visuels sont les moins nombreux, avec seulement 683 hébergements, soit 0,3%. Il y a 1412 hébergements pour les handicapés auditifs, soit 0,6% du total. Il est à noter que 430 hébergements touristiques labélisés « tourisme et handicaps » répondent aux normes d'accessibilité pour les 4 handicaps.

Définition

Cet indicateur permet de mesurer la part des hébergements touristiques répondant à des normes d'accessibilité selon les différents types d'handicaps par rapport au nombre d'entreprises touristiques total.

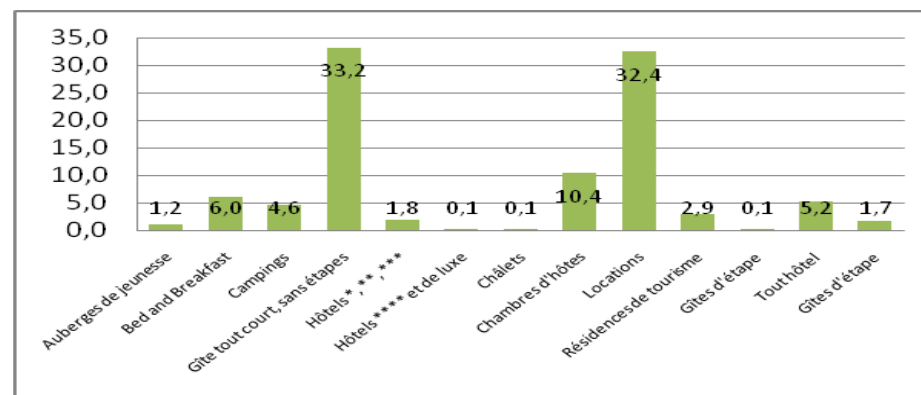
18. Part des hébergements touristiques répondant à des normes d'accessibilité

Nombre d'hébergements touristiques labélisés « tourisme et handicaps » en France, accessibles selon le type de handicap, année 2009



Source : Plan Bleu, Atout France, Tourisme et Handicaps

Hébergements touristiques labélisés « tourisme et handicaps » en France, accessibles aux handicapés mentaux en %, année 2009



Source : Plan Bleu, Atout France, Tourisme et handicaps

Sources / Références : Atout France, Tourisme et handicaps, INSEE

Des taux de départ en vacances différents selon la Catégorie Socioprofessionnelle des touristes

Assurer le droit aux vacances pour toutes les catégories de la population y compris les jeunes, les familles, les retraités, personnes à mobilité réduite et les gens avec un bas pouvoir d'achat, devrait être un enjeu des gouvernements. Le développement des activités et initiatives ouvertes à tout le monde, contribue au développement de la cohésion sociale. C'est aussi une manière concrète et effective de lutter contre la saisonnalité du secteur touristique.

En France, 65% des habitants sont partis en vacances en 2004. Parmi eux, les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont les catégories au taux de départ le plus élevé (90%). Les professions intermédiaires sont les catégories qui partent plus en vacances (taux de départ 78%). Les enfants, les élèves et les étudiants ont un taux de départ en vacances du 73%, constituant la troisième catégorie qui voyage le plus. Par contre, les ouvriers et les agriculteurs ont les taux de départ en vacances les plus bas (48% et 38% respectivement). Ils restent les catégories socioprofessionnelles qui partent moins en vacances.

En Espagne, le taux de départ dépend de la situation au travail, de la situation professionnelle et du type de contrat. Concernant la situation au travail, le taux de départ parmi les actifs est de 62,3%, les occupés partant 63,7% et les chômeurs 47%.

Les Non actifs, ayant un taux de départ du 50,4%, partent moins que les actifs, mais plus que les chômeurs. Selon la situation professionnelle, ceux qui voyagent le plus sont les employeurs, avec un taux de départ de 80,3%. Les salariés constituent la deuxième catégorie professionnelle la plus voyageuse, donc un 69,1% parte en vacances. Par contre, seulement 57,7% des indépendants partent en vacances. Enfin, si on regarde le type de contrat, les CDI et les actifs avec contrat à temps partiel partent à 72,2%. Uniquement le 57,7% des CDD partent en vacances. D'une manière surprenant les individus touchant des aides familiales ont un taux de départ plus élevé que ces derniers (63,4%).

Définition

Cet indicateur nous montre la répartition des touristes selon leur catégorie socioprofessionnelle.

Précautions / Notes

Grâce au calcul de cet indicateur, on mesure les écarts entre CSP et on pourrait appliquer des mesures pour diminuer ces écarts.

Cet indicateur peut être utile pour ajuster l'offre touristique

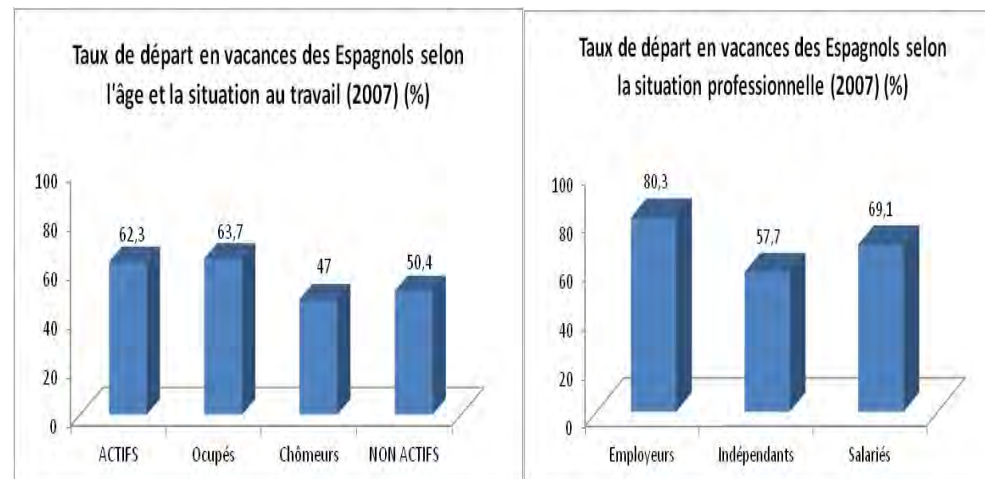
Sources / Références :

OM, PLAN BLEU

19. Taux de départ des touristes selon leur catégorie socioprofessionnelle



Source INSEE



Source IET

La diversification du tourisme est-elle en marche ?

Le développement durable du tourisme passe par la diversification de l'offre touristique valorisant la diversité méditerranéenne (écotourisme, tourisme culturel, urbain et rural).

Cette diversification peut être mesurée dans les régions ou pays méditerranéens par l'évolution de l'offre « non-balnéaire » qui selon les objectifs de la SMDD pourrait détourner 1/3 des flux de touristes orientés vers le littoral.

Actuellement, l'absence de données ne permet pas d'analyser globalement la tendance de l'offre non-balnéaire.

En Italie, l'offre non-balnéaire (hors communes littorales) représente, en 2004 environ 42 % des lits touristiques. En Israël, elle se situe en 2004 autour de 77 % et est égale à 3,8 % à Malte en 2005. En Slovénie, en 2005 parmi les 79 000 lits touristiques (toutes catégories), 57 000 sont des lits non-balnéaires. Leur part est passée de 70 à 73 % entre 1995 et 2005.

En France, les 3 départements côtiers de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur rassemblent 74 % des lits touristiques. Sur la Côte d'Azur incluant Monaco, l'Arrière-pays ne regroupe que 14% des hôtels et 9 % des chambres. (Cette part est différente selon les catégories : elle monte à 23 % des hôtels 1* et est de 9 % pour les hôtels 4*. (respectivement 9 et 4 % des chambres). Selon l'Observatoire du Tourisme de La Côte D'azur, la capacité hôtelière a évolué différemment entre 1994 et 2006 selon les zones. Le littoral présente une forte baisse de l'offre : Mandelieu (-31%), le littoral Ouest (-23%), le littoral Est (-17%) et Antibes-Juan (-12%).)

Définition

Cet indicateur mesure la proportion des lits « non-balnéaires » par rapport au nombre total de lits dans tous les types d'hébergement touristique du secteur marchand (avec services) dans les régions côtières. Le tourisme balnéaire est défini ici par le tourisme dans les communes (ou districts) côtiers.

Précautions / Notes

Cet indicateur peut être complété par la répartition des lits, chambres et hôtels selon leur situation par rapport au littoral : commune littorale, zone littorale à définir selon les pays et en fonction de la disponibilité des données.

La répartition de l'offre n'est pas forcément à l'image de la fréquentation touristique. Elle doit être complétée par les nuitées et les taux de fréquentation (avec une définition homogène).

Sources / Références

Il n'existe aucune source de données internationale mais des chiffres sont disponibles auprès des services statistiques et d'institutions nationales et/ou régionales du type « observatoire du tourisme ».

Italie : ISTAT.

Israël : CBS

Malte : NSO

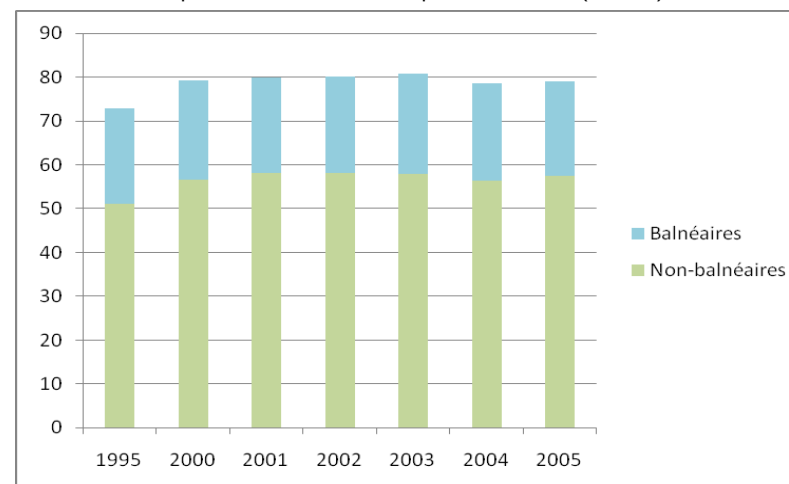
Slovénie : SORS

Provence-Alpes-Côte-d'Azur (France) :

Observatoire du Tourisme de La Côte D'azur, Comité Régional du Tourisme Riviera-Côte-D'azur.

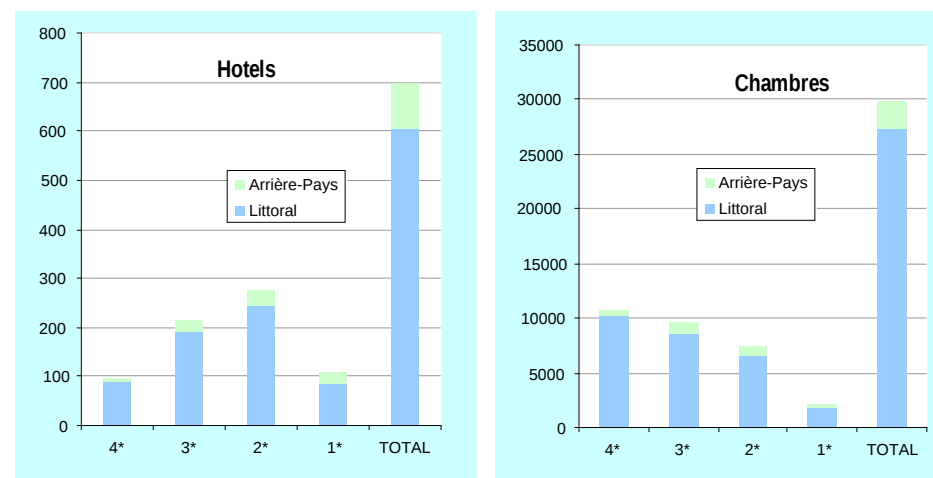
13. Proportion des lits "non-balnéaires" par rapport au nombre total de lits touristiques

Répartition des lits touristiques en Slovénie (Milliers)



Source : Statistical Office of the Republic of Slovenia

Répartition des hôtels et chambres par catégorie sur la Côte d'Azur (France) (2006)



Source : Observatoire du Tourisme de La Côte D'azur, Comité Régional du Tourisme Riviera-Côte-D'azur

Le tourisme (international) est-il suffisamment rémunérateur ?

Le tourisme international est un secteur important du développement économique en Méditerranée, 1^{ère} région touristique au monde. Par son apport en devises et par les échanges culturels induits, il sera facteur de développement durable si sont minimisés les impacts sur l'environnement et redistribués les richesses qu'il apporte.

Entre 1995 et 2008, la plupart des pays méditerranéens ont connu une croissance globale des recettes du tourisme international, puis une baisse en 2009; mais rapportées au PIB les situations sont très différenciées.

Dans les pays méditerranéens de l'UE (ES, FR, IT et GR), cette croissance s'est poursuivie mais a stagné par rapport à celle du PIB. Les îles-Etats (CY et MT), fortement touristiques avec des recettes égales à respectivement 22 % et 23 % du PIB en 1995, ont subi une baisse conséquente (pour se stabiliser respectivement autour de 10 % et 13% en 2009).

Les pays des Balkans ont connu une très forte évolution des recettes et sont en passe de retrouver une situation comparable à celle des années 1970. En Croatie, les recettes ont atteint en 2009 15 % du PIB.

Les recettes du tourisme international représentent environ 6 % de la valeur totale des exportations mondiales de biens et services. Dans les PSEM, cette part est beaucoup plus importante : entre 17 et 31 % dans la plupart des pays, supérieure à 40 % en Croatie, Albanie, Monténégro et au Liban.

Les recettes par habitant couvrent un très large éventail, elles peuvent être supérieures à 1000 dollars : elles atteignent 2400 dollars à Malte et plus de 2800 dollars à Chypre.

Inversement, elles sont quasi-nulles en Algérie et très faibles en Egypte, Syrie et Libye (autour de 100 dollars).

Définition

Les recettes du tourisme international sont les dépenses effectuées dans le pays d'accueil (ou consommation) par les touristes et visiteurs non-résidents tels que définis dans les Comptes Satellites du Tourisme en conformité avec la Commission Statistique de l'Organisation des Nations Unies.

Dans les pays de destination, les recettes du tourisme international sont assimilées à des exportations et englobent les transactions effectuées par les excursionnistes aussi bien que par les visiteurs de plus d'une journée. En revanche, elles ne comprennent pas les recettes produites par les services de transport international achetés en dehors du pays de résidence des voyageurs.

Précautions / Notes

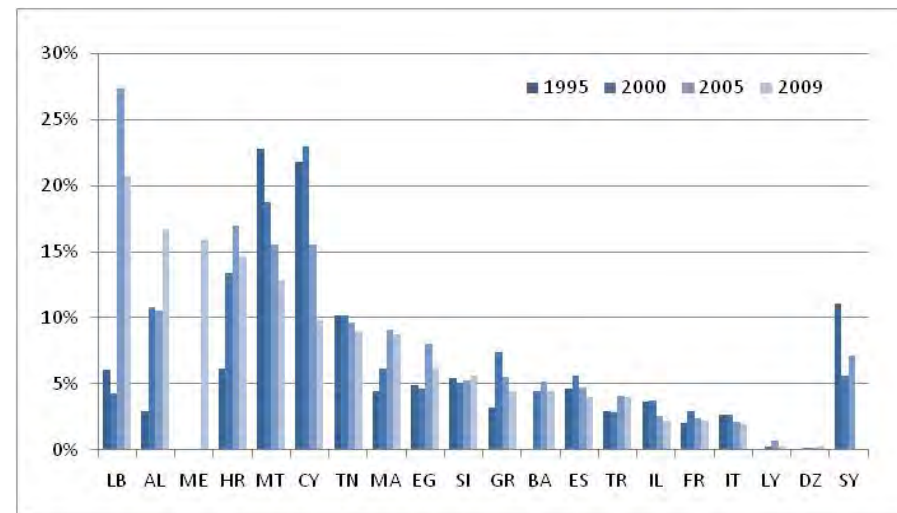
Une faible valeur des recettes en pourcentage du PIB peut indiquer un fort potentiel de développement du tourisme international. Inversement une forte valeur est un indicateur d'une économie de mono-activité, souvent très sensible au contexte international. L'accroissement des recettes du tourisme international ne préjuge pas du niveau des retombées effectives pour les pays d'accueil et les populations locales. Ces retombées doivent faire l'objet d'études de cas sur les impacts du tourisme sur la situation des populations locales comme la création d'emplois, l'accroissement des revenus.

Sources / références

Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) et Banque Mondiale (World Development Indicators)

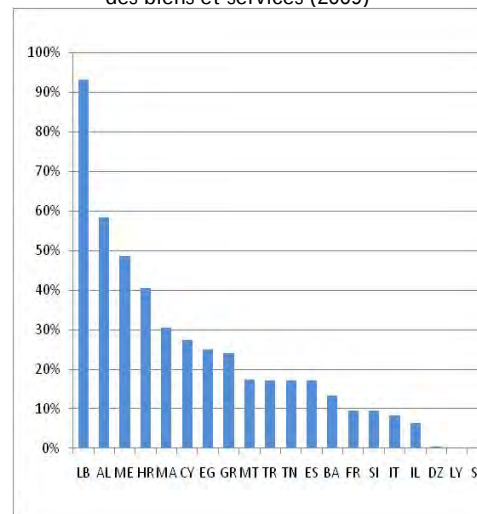
14. Recettes du tourisme international

Recettes du tourisme international (en % du PIB)

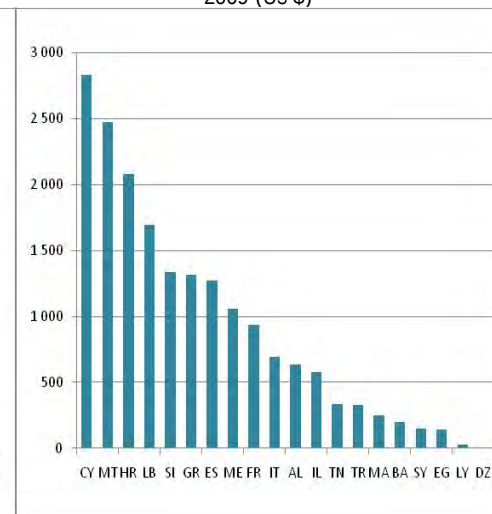


Source : OMT, WDI

Recettes du tourisme international / Exportations des biens et services (2009)



Recettes du tourisme international par habitant en 2009 (US \$)



Source : OMT, WDI,